

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Agence Nationale de Promotion et de Développement des Parcs**  
**Technologiques**



## **Appel à manifestation d'intérêt**

### **La couverture en assurance du Cyber Parc de Sidi Abdellah Alger, Technoparc de Chaiba Sidi Amar Annaba et de l'Incubateur de Bordj Bou Arreridj**

Dans le cadre du lancement de la consultation portant « La couverture en assurance du Cyber Parc de Sidi Abdellah Alger, Technoparc de Chaiba Sidi Amar Annaba et de l'Incubateur de Bordj Bou Arreridj ». L'Agence Nationale de promotion et de Développement des Parcs Technologiques invite l'ensemble des compagnies d'Assurance agréées, souhaitant participer à la procédure de sélection pour la consultation, à soumettre leur dossier de manifestation d'intérêt comprenant :

1. Une lettre de motivation adressée à l'ANPT ;
2. Une copie du certificat d'agrément en cours de validité ;
3. Une copie du statut de la compagnie d'assurance;
4. Une présentation de la société, incluant l'expérience pertinente ;
5. Une liste des principaux clients ou références récentes ;
6. Tout autre document jugé pertinent.

La date limite de réception des dossiers est fixée au **29 JUIN 2025**..... Avant 16h00, à l'adresse suivante:

Cyber parc de Sidi Abdellah, route nationale n°63 commune de Rahmania  
BP 61 Mahelma, Alger, direction de l'administration générale

Ou Electronique : [contact@anpt.dz](mailto:contact@anpt.dz)

\*A titre d'information, les prestations attendues incluent:

- Assurance incendie et risques annexe (Multirisques exploitation) :
  - Cyber Parc de Sidi Abdellah Alger
  - Technoparc de Chaiba Sidi Amar Annaba
  - Incubateur Bordj Bou Arreridj
- Assurance responsabilité civile générale.
- Assurance effets des catastrophes naturelles.
- Assurance Auto.

